

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

LE NOUVEAU FONDS DES MUNICIPALITÉS POUR LA BIODIVERSITÉ : Un engagement des communautés à lutter contre les changements climatiques et la perte de la biodiversité

Parc national du Mont-Saint-Bruno, le 13 avril 2017 – La Société pour la nature et les parcs (SNAP Québec) et la Fondation de la faune du Québec sont heureuses d’annoncer la création du tout nouveau Fonds des municipalités pour la biodiversité (Fonds MB). Elles ont uni leurs efforts et mis à profit leur expertise pour développer un outil permettant aux municipalités et aux communautés du Québec de se donner les moyens d’agir concrètement face aux grands défis environnementaux actuels que sont la lutte aux changements climatiques et la perte de la biodiversité.

M. Alain Branchaud, directeur général de la SNAP Québec, chérit ce projet depuis des années. « Avec la mise en place du Fonds MB, nous soutenons et mettons à profit le leadership, la créativité et le dynamisme des municipalités et des communautés du Québec en matière de protection de l’environnement. Le Fonds MB, c’est un investissement de 1 \$ par année et par foyer pour lutter contre les changements climatiques et la perte de la diversité biologique par la conservation et la mise en valeur de nos milieux naturels », d’expliquer M. Branchaud.

Le mécanisme du Fonds MB est simple. Chaque municipalité participante, sur une base volontaire, verse un montant équivalent à 1 \$ par ménage par année dans un fonds qui lui est réservé. Elle pourra ensuite utiliser les sommes accumulées pour réaliser des projets de protection des milieux naturels à portée locale, régionale ou provinciale, en collaboration avec des partenaires du milieu.

Un des atouts du Fonds MB est qu’il est appelé à fructifier grâce à l’apport de divers partenaires qui voudront y contribuer. « La Fondation de la faune du Québec est fière d’annoncer qu’elle majorera de 25 % les montants cumulés par les municipalités dans le Fonds MB, jusqu’à concurrence de 100 000 \$ par année, et ce, pour les cinq prochaines années. Cet argent sera redistribué au prorata entre les municipalités participantes. Ce projet s’inscrit dans notre mission de protection et de mise en valeur de la faune et de ses habitats et nous sommes fiers d’y contribuer », de souligner M. André Martin, président-directeur général de la Fondation de la faune. Les Fonds MB seront administrés par la Fondation de la faune qui a développé une solide expertise de gestionnaire de fonds et de programmes d’aide depuis le début de ses activités en 1987.

La Ville de Boucherville est la toute première ville au Québec à contribuer au Fonds MB. Pour sa part, la Ville de Saint-Bruno déposera une résolution à cet effet lors de la prochaine séance de son conseil municipal le 15 mai prochain.

« Le conseil municipal de Boucherville s’est engagé en 2009 à mettre en place un Agenda 21, un plan de développement durable qui favorise la réalisation de nouvelles actions afin de faire face, entre autres, aux changements climatiques, environnementaux et sociaux. La Ville de Boucherville favorise les initiatives visant à protéger l’environnement afin d’offrir aux Bouchervillois d’aujourd’hui et de demain un environnement sain et une qualité de vie exceptionnelle. C’est donc dans un objectif de préservation de l’environnement que le conseil

municipal est fier d'adhérer au Fonds des municipalités pour la biodiversité », mentionne la conseillère municipale déléguée aux dossiers environnementaux, M^{me} Anne Barabé.

« J'appuie, sans réserve, la mise sur pied du Fonds MB. Les villes doivent assumer leur part de responsabilités dans le maintien de leurs infrastructures vertes pour permettre le déploiement de cette biodiversité mise à mal par l'aménagement de nos territoires et les changements climatiques », affirme M. Martin Murray, maire de la Ville de Saint-Bruno.

Lors du lancement, le défi a été lancé à l'ensemble des municipalités et communautés du Québec d'adhérer au Fonds MB.

À propos

La **Fondation de la faune du Québec** a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est grâce à la contribution de plus d'un million de chasseurs, de pêcheurs et de trappeurs du Québec, de milliers de donateurs et de nombreuses entreprises privées que la Fondation soutient depuis 1987 plus de 2 000 organismes partout au Québec, créant un véritable mouvement faunique.

La **Société pour la nature et les parcs du Canada (SNAP Québec)** est un organisme à but non lucratif dédié à la protection des milieux naturels. Depuis 2001, la SNAP Québec travaille à la création d'un véritable réseau d'aires protégées à travers la province, à la protection de la forêt boréale et à la bonne gestion des parcs et des aires protégées existants. Pour en savoir plus sur le Fonds MB : www.FondsMB.com

- 30 -

Sources et renseignements :

M^{me} Charlène Daubenfeld

Responsable des communications

Société pour la nature et les parcs du Canada - Section Québec

Cel. : 514 378-3880

cdaubenfeld@snapqc.org

M. Claude Grondin

Directeur des initiatives fauniques

Fondation de la faune du Québec

418 644-7926, poste 127

claudе.grondin@fondationdelafaune.qc.ca